

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE (ERG)

1. VUE D'ENSEMBLE

UsinaPlus s'efforce d'être à l'avant en matière de durabilité environnementale et estime que l'entreprise et ses clients doivent se préoccuper de la durabilité de l'environnement que nous croyons indivisible de notre économie et des secteurs dans lesquels nous sommes actifs.

En tant que personne morale responsable, nous devons tenir compte de l'impact de nos actions et de la façon dont nos décisions impactent l'environnement à la fois au niveau de nos opérations qu'indirectement par nos décisions d'achats, des choix de produit et de service que nous offrons à nos clients et des décisions commerciales que nous saisissons.

Nous prenons l'engagement de minimiser notre impact environnemental lié nos opérations internes et à faire preuve d'un leadership perspicace face à toutes nos décisions commerciales.

2. CHAMP D'APPLICATION

Ces politiques s'adressent à tous les employés, y compris les cadres supérieurs, les dirigeants et les directeurs, ainsi que, le cas échéant, le personnel temporaire, les bénévoles ou les stagiaires.

Cette dernière impacte les décisions stratégiques, notamment dans le choix des fournisseurs, des collaborations et des partenaires de la société.

3. ENGAGEMENTS DE USINAPLUS

UsinaPlus à la volonté de croître dans une société durable et désire que ses opérations se réalisent en minimisant l'impact sur l'environnement. Pour ce faire l'entreprise s'engage :

Réduire les déchets et les rebus

- à ce que les retailles de découpe soient triées et collectées par matières dans les bacs appropriés au sein de l'usine afin qu'elles soient récupérées et redistribuées pour leur donner une deuxième utilité;
- à ce que les palettes de bois, les cartons et les plastiques servant à emballer les matériaux soient réutilisés lorsqu'il est possible de le faire ou collectés dans les bacs de recyclage prévus à cet effet;
- à minimiser l'utilisation du papier au sein de l'usine afin réduire la pollution par le papier;

Optimiser les ressources

- à minimiser la consommation en électricité et en apport gazeux;
- à planifier les transports des matières et des produits finis pour réduire l’empreinte en carbone;

Réduire la pollution dans l’atmosphère

- à minimiser la pollution par le bruit à un niveau raisonnable pour son secteur d’activité;
- à minimiser les fumées qui se dégagent de nos activités de découpe et de soudage en les collectant et en les filtrant avant d’être dégagées dans l’environnement.

Être impliqué et engagé

- à sensibiliser, encourager et former les employés au respect de la politique environnementale en vigueur;

Président, actionnaire

Daniel Lauzière

Vice-président, actionnaire

Gabriel Lauzière